BOUST

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - N°28 - JUILLET 2021

Sommaire:

- Mot du Maire
- Vie associative
- Point sur les travaux
- Citoyenneté
- Informations générales
- Agenda manifestations

Mairie de Boust
63, rue du Général de Gaulle
du lundi au vendredi
de 8h à 12 h
Tél : 03 82 50 30 48
Fax : 03 82 50 30 36
communedeboust@orange.fr
www.boust.org

Les beaux jours sont de retour dans tous les sens du terme et nous permettent d'entrevoir l'avenir plus sereinement.

Les associations boustoises continuent à vivre malgré tout et elles se préparent à la reprise de leurs activités.

La pêche a ouvert le bal avec l'alevinage, l'APE nous a régalés avec des spécialités culinaires. Diabl'en Caval - qui avait innové sur Boust en 2020 avec son drive fermier- a pérennisé cette activité. Le drive est ainsi présent en alternance tous les 15 jours sur Boust et sur Hettange-Grande.

Les employés communaux ont été très occupés en ce début d'année par la rénovation de certains bâtiments communaux et l'embellissement de notre village.

Pour améliorer le cadre de vie des Boustois, le conseil municipal a engagé plusieurs projets qui sont sur le point de débuter.

Les manifestations habituelles seront à nouveau organisées, bien que toutes les dates ne soient pas encore fixées !

MOT DU MAIRE

Chères Boustoises, chers Boustois,

Depuis le printemps dernier, l'épidémie de Covid-19 a imposé un confinement avec des phases plus ou moins restrictives. Pour autant, la vie continue, nous obligeant à modifier nos habitudes et nos comportements. Les campagnes de vaccination donnent l'espoir de retrouver une vie à peu près normale au fur et à mesure de la levée des restrictions sanitaires. La Communauté de Communes de Cattenom et Environs, en partenariat avec la ville d'Hettange-Grande, soutenue par les communes a tout mis en œuvre pour ouvrir un centre de vaccination. Les employés communaux, ainsi que les élus ont activement participé à l'organisation de cette action (appels téléphoniques, listing, distribution de flyers, bénévolat au centre de vaccination, …).

Malgré une refonte complète de l'organisation qui a imposé un apprentissage des gestes barrières aux enfants, l'équipe enseignante, les ATSEM, le personnel du périscolaire ont su s'adapter, pour assurer la continuité de l'enseignement. Le personnel en charge de la propreté des locaux s'est adapté en modifiant ses horaires. La commune a mis à disposition tous les locaux nécessaires pour un périscolaire de qualité avec les mesures sanitaires imposées. Les coûts de cette nouvelle organisation sont pour le moment difficilement quantifiables et représentent une charge supplémentaire pour la commune.
Un grand merci à tous les acteurs qui ont su gérer cette crise au plus juste en limitant son impact négatif.

Les élections régionales et départementales ont été marquées par une abstention record et Boust n'a pas dérogé à cette règle. Le Maire du village reste malgré tout le garant d'un service de proximité .

Par ailleurs, depuis le début de l'année, les services techniques de la commune ont continué à œuvrer pour l'embellissement du village : travaux, fleurissement et, surtout, aires de pique-nique au niveau du cimetière et entre les deux Parthe où une aire de jeu est programmée pour le budget 2022.

De grands projets sont en cours, tant au niveau communautaire que communal. La restauration de l'église St Maximin en fait partie. Les phases préliminaires ont quelques retards, mais ce dossier suit la procédure des bâtiments classés. La remise aux normes de la chaufferie est pratiquement finalisée et celle-ci sera opérationnelle pour le début de l'hiver.

Comme si le Covid ne suffisait pas, notre village n'est pas épargné par les chenilles processionnaires. La commune a traité plus de deux km de lisière de forêt sur le banc communal. Quelques particuliers dont les chênes représentaient un risque trop important, ont joué le jeu ; un grand merci à eux. Ce traitement a malheureusement été retardé en raison du mauvais temps du mois de mai ; néanmoins, il est difficile d'enrayer ce fléau et nous devrons apprendre à vivre avec lui.

Le mot du Maire trouve une place différente dans ce semestriel, avec une mise en page plus jeune et dynamique. L'équipe dédiée à la communication prend ses marques. Soyez assurés de son désir de vous offrir une lecture la plus agréable possible.
Je vous souhaite d'agréables vacances -sans masque- et bientôt, espérons-le, sans Covid.

Le monde idéal n'existe pas, mais comme le dit l'adage « Après la pluie vient le beau temps ! ». Même si la brume a parfois du mal à se lever…

Guy KREMER, Maire

ASSOCIATIONS

LES PECHEURS DU WEIHERCHEN

Suite à l'alevinage du 22 décembre dernier, les pêcheurs ont retrouvé le chemin des étangs.

Brochets, gardons et autres espèces sont prêts à donner du fil à retordre aux « disciples de St Pierre ».

On se souvient tous du beau spécimen pêché l'an dernier, à vos cannes ! ... A qui la palme cette année ?

TARIF 2021

Parrain	30€
Filleul	40€
Moins de 16ans	12€

L'APE CHARLEMAGNE

Cette année, l'APE a innové en fêtant, le 12 février, le Nouvel An chinois. En raison des conditions sanitaires, elle a organisé un drive en collaboration avec le restaurant l'AMITIE d'Hettange-Grande.

Pour les fêtes de Pâques, l'APE nous a régalés avec Morbier, Comté et Raclette en provenance directe d'un producteur jurassien.

Ces initiatives originales ont été très appréciées des Boustois, qui sont impatients de faire d'autres découvertes !

Un grand bravo à cette association pour son dynamisme !

TRAVAUX

AMELIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE.

A partir d'un terrain en friches, les employés communaux ont aménagé une aire de pique-nique à côté de la tour d'Usselskirch dans le cadre de la mise en place du Sentier de la Ligne Maginot de Cattenom et environs. Sur une distance de 17 km, celui-ci reliera Cattenom à Hettange-Grande au travers de la forêt de Cattenom et de la forêt domaniale de Garche en passant par Boust.

Réhabilitation de l'ancien local pompier et mise en conformité de l'accès PMR.

Sa vocation reste à définir.

Aménagement d'une aire de pique-nique entre les deux Parthe, pour un moment de détente au bord de la Boler.

Remise en état du vestiaire du terrain de football, dont une partie est utilisée par une équipe communautaire. Il ne manque plus qu'une association boustoise pour en profiter...

Installation de 4 miroirs et de nouvelles plaques de rue dans tout le village.

CITOYENNETE

NUISANCES SONORES

Avec les beaux jours et le déconfinement, on bricole, on tond, on fait des BBQ dans le jardin ; bref, on vit dehors !

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

Tout appareil susceptible de gêner le voisinage en raison de son intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, débroussailleuse...) est autorisé uniquement durant les plages horaires suivantes :

JOURS OUVRABLES
8:30 - 12:00 et 14:00 - 19:30

SAMEDIS
8:30 - 12:00 et 14:00 - 19:00

DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS
10:00 - 12:00

CITY STADE

L'accès au city stade est réservé aux utilisateurs qui respectent le règlement affiché à l'entrée du city.
Son accès est interdit à partir de 21 h ou dès l'allumage de l'éclairage public.
Les riverains n'ont pas à supporter les nuisances dues à l'irrespect du règlement.

VOIRIE

Stop au Stationnement gênant et à la vitesse excessive !

Nous sommes régulièrement interpellés sur le non-respect du code de la route.

Nous rappelons que les trottoirs n'ont pas vocation à accueillir les véhicules.

Nous appelons les riverains ou leurs visiteurs à plus de civisme et à respecter les emplacements réservés au stationnement. Il est inadmissible que les piétons soient amenés à contourner les véhicules et à descendre sur la chaussée !

Il en est de même par rapport à la règlementation de la vitesse dans la traversée du village.

Il en va de la sécurité de tous !

VEGETATION

Une végétation abondante peut constituer une gène pour le voisinage ou pire un danger pour les usagers du domaine public.

L'entretien et l'élagage est de la responsabilité des propriétaires.

CROTTES DE CHIEN

Les déjections canines sont une plaie pour tous ! Les espaces publics, trottoirs, zones engazonnées et fleuries publiques et privées ne sont pas des lieux d'aisance pour les chiens

Des sacs sont à disposition en mairie et trois sanichiens ont été installés dans la commune.

C'est une question d'hygiène et de respect.

GUIDE PRATIQUE DISPONIBLE EN MAIRIE

INFORMATIONS

Pour en bénéficier, il est nécessaire de faire la demande. A cet effet, il est nécessaire de compléter le formulaire en ligne sur le site du gouvernement, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci à la Brigade de Gendarmerie de Hettange-Grande.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

Des patrouilles sont organisées pour surveiller les habitations signalées.

PROCHAINES COLLECTES DE SANG

FIXEM	**15 juillet**
ZOUFFTGEN	**4 aout**
RODEMACK	**18 aout**
BOUST	**26 octobre**

Les donneurs de sang bénévoles font appel à votre générosité ; les poches de sang sont toujours aussi nécessaires !

EVITONS QU'UN MALADE DECEDE FAUTE DE SANG !

PLANNING DE LA MISSION LOCALE RURALE

Ce service public accompagne les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des problèmes d'insertion ; il assure des permanences à 15h30 devant la mairie :

13 juillet 2021
10 août 2021
07 septembre 2021
05 octobre 2021
02 novembre 2021
30 novembre 2021

Il est impératif de prendre rendez-vous au 03 82 82 85 15 ou au 06 12 42 46 46.

RODEMACK ANIMATIONS

Pour toutes informations, vous pouvez contacter l'office du tourisme communautaire :
03 82 56 00 02 otcommunautaire@cc-ce.com
Facebook.com/ccce.Cattenom www.ccce.fr

MANIFESTATIONS

10 juillet	Marche militaire en tenue d'époque sur les traces de la Ligne Maginot
15 août	Journée portes ouvertes à l'aérodrome de Doncourt-lès-Conflans organisée par l'association « Les Ailes Anciennes de Lorraine»
22 août	Passage à Parthe vers 10h30 du Rallye de motos anciennes d'avant 1945
Septembre	Inauguration du « Sentier découverte de la Ligne Maginot »
4 septembre	Feu d'artifice à Boust ; buvette et restauration prises en charge par les associations
10 septembre	Passage du 35ème Tour de Moselle cycliste à Boust
11 et 12 septembre	Opération « Une rose, Un espoir » à l'initiative des motards
12 septembre	Rando Maginot sur le saillant de Cattenom (voie romaine et tour d'Usselskirch)
18 septembre	Performance chorégraphique et musicale aux étangs de Boust organisée par la CCCE et l'association « Jeunesse 3 villages » d'Evrange, avec le concours de l'Association des Pêcheurs du Weiherchen
19 septembre	Journées du Patrimoine organisées par l'association « Culture et patrimoine »
7 octobre	« Café Klatsch » au centre Socio Culturel
11 novembre	Commémoration de l'Armistice de 1918 au Monument aux Morts
21 novembre	Repas des Ainés au centre Socio Culturel, pour les plus de 65 ans
6 décembre	Saint Nicolas et le Père Fouettard à l'école !
11 décembre	Défilé de Saint Nicolas dans les rues de Boust

REPRISE ASSOC'

Boust Le Son a repris ses répétitions le 11 juin. Les mélomanes pourront les trouver au multimédia les vendredis à 20 h.

Le 14 juin, **les Plongeurs Masqués** ont repris leurs entraînements du lundi soir. La prochaine saison débutera en septembre.

Le **Tennis Club** reprendra ses activités le 1er septembre.

Le 9 septembre, **RLB** reprendra ses activités dont les rencontres du jeudi.

Fit and Dance reprendra ses séances le 16 septembre les lundis et jeudis à 19 h 30.

Les autres associations boustoises vont, pour sûr, leur emboiter le pas...

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique